

Canicule : démarrage des collectes de déchets à 5h du matin jusqu'à nouvel ordre

Communiqué de presse
le 26 juillet 2018

Entre juin et fin août, en cas de canicules, BEP Environnement a prévu le démarrage anticipé des collectes dès 5h du matin. Les citoyens sont donc invités à sortir leurs poubelles la veille au soir. Ce fut le cas entre le 3 et le 13 juillet et du 23 au 27 juillet. Cette mesure sera prolongée la semaine du 30 juillet et jusqu'à nouvel ordre.

Compte-tenu des températures parfois supérieures à 30° l'été, BEP Environnement, en concertation avec les délégations syndicales, a décidé depuis 2013 d'un dispositif prévoyant que le démarrage des collectes puisse s'effectuer plus tôt, de manière à éviter, dans la mesure du possible, le ramassage des déchets durant les heures chaudes de midi.

Concrètement, les températures élevées se poursuivent et la canicule s'installe. C'est pourquoi, **les collectes de déchets continueront de démarrer à 5h du matin** (au lieu de 6h, 7 h ou 8h en temps normal) à partir du 30 juillet.

Les citoyens sont donc invités à **sortir leurs poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons) la veille au soir**, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Ce dispositif sera maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement mais elles dépendent aussi de la collaboration des citoyens. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur leur compréhension à tous.

Pour rester informé : www.bep-environnement.be ou www.facebook.com/BEPNamur/

Contact presse :
Ingrid BERTRAND | ibe@bep.be
081 71 71 75 | 0495 32 72 14

